

The logo for Alpha Vico, featuring the brand name in white, bold, uppercase letters inside an orange rounded rectangle.

GARANTIE ALPHA-VICO 15 ANS

Durant la période de garantie, Alpha-Vico réparera, remplacera ou accordera un crédit jusqu'à concurrence du prix d'achat, à sa discrétion, tout mobilier Alpha-Vico qui s'avère défectueux, à la suite d'une inspection par l'équipe d'Alpha-Vico, au niveau des matériaux ou de la fabrication d'origine, et ce, si ce défaut devient apparent dans les 15 premières années suivant la date de livraison et/ou d'installation chez le client. Il s'agit de votre seul et unique recours. Certains problèmes couverts par la garantie peuvent être résolus simplement par le remplacement de pièces, ce qui sera effectué par notre équipe d'installation sans frais pour le client (Alpha-Vico fournira gratuitement les services de réparation, les pièces et la main-d'œuvre, incluant les frais de transport). Cette garantie s'applique aux produits livrés après le 1er juillet 2025 chez le client, dans la mesure où le produit demeure la propriété de l'acheteur d'origine (et validé par une preuve d'achat), et est assujettie aux conditions suivantes :

15 ans

Stratifiés, mécanismes de sièges, tous les sièges, pupitres, tables et meubles de rangement, sauf indication contraire dans cette garantie

5 ans

Patins, roulettes, cylindres pneumatiques, mousse de rembourrage, barres de torsion sur tables pliantes mobiles, matériaux de rembourrage et les produits venant de tiers

Exclusions :

- Les effets d'une utilisation normale en classe ou commerciale au fil du temps ou les défauts apparents causés par une utilisation abusive ou anormale du produit
- Dommages causés par des facteurs environnementaux, incluant la rouille causée par les éléments naturels
- Dommages causés par des objets tranchants
- Produits non inspectés, assemblés, installés ou utilisés conformément aux instructions du produit, incluant les problèmes résultant d'un entretien inadéquat
- Modifications ou ajouts au produit
- Produits utilisés à l'extérieur ou à des fins de location
- Réclamations concernant l'assortiment ou les caractéristiques intrinsèques des matériaux tels que grain du bois, motifs, textures, couleurs ou durabilité des couleurs.

Pour obtenir un service sous cette garantie :

Veillez contacter votre représentant des ventes Alpha-Vico local ou votre représentant du service à la clientèle au 1 800 668-2024.

Pour les informations de garantie concernant les commandes livrées avant le 1^{er} juillet 2025, veuillez-vous référer aux informations de garantie publiées au moment de l'achat.

Pour des informations supplémentaires relatives à la garantie, veuillez contacter votre représentant du service à la clientèle ou votre représentant des ventes.

Vos produits ont 20 ans et vous auriez encore besoin que l'équipe d'Alpha-Vico fournisse des services, des pièces et/ou de la main-d'œuvre pour réparer des articles hors de la période de garantie ? Aucun problème ! En tant que fabricant, nous conservons toutes les pièces et moules nécessaires pour offrir un service à nos clients pendant de nombreuses décennies, et toutes les réparations sont garanties pendant 12 mois supplémentaires.

Instructions d'entretien et d'inspection :

Le mobilier doit être nettoyé avec de l'eau et du savon doux selon les besoins.

Un entretien régulier et une lubrification sont requis pour les mécanismes.

À des fins de sécurité et pour prévenir les défaillances structurelles, le mobilier ne doit pas être utilisé autrement que pour son usage prévu et doit faire l'objet d'une inspection annuelle pour vérifier les éléments suivants : fixations desserrées ou manquantes, telles que vis, rivets ou agrafes, fatigue du métal, rouille, fissures ou soudures brisées, tout problème pouvant causer une instabilité ou un basculement, et tout signe de mauvaise utilisation. Le mobilier qui semble endommagé doit immédiatement être retiré des installations du client, signalé à l'équipe d'Alpha-Vico, puis remplacé ou réparé. Les réparations ne doivent être effectuées qu'avec l'expertise de l'équipe Alpha-Vico et des pièces autorisées. Pour plus d'informations sur l'entretien, l'inspection ou les réparations de mobilier, ou pour signaler un produit nécessitant un service, appelez Alpha-Vico au 1 800 668-2024.

IL N'Y A AUCUNE GARANTIE IMPLICITE D'APTITUDE OU DE COMMERCIALISATION, ET IL N'Y A AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE AU-DELÀ DES GARANTIES EXPRIMÉES ICI. TOUS LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS DIRECTS, OU LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS INDIRECTES OU ACCESSOIRES INDIRECTES QUI PEUVENT SURVENIR, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER LES PERTES D'ENTREPRISE, LES DOMMAGES AUX BIENS PERSONNELS ET LES RESPONSABILITÉS DE TIERS SONT PAR LES PRÉSENTES EXPRESSÉMENT EXCLUS. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ D'ALPHA-VICO ENVERS LE CLIENT OU TOUTE PARTIE DÉCOULANT DE OU LIÉE À SES PRODUITS OU À LA COMMANDE OU LIVRAISON DE SES PRODUITS NE DOIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT FACTURÉ PAR ALPHA-VICO POUR CES PRODUITS. Les dommages au revêtement de sol (bosses, indentations, etc.) ne sont pas couverts par la garantie Alpha-Vico. La garantie quant à la convenance du revêtement de sol utilisé avec les patins et roulettes de mobilier scolaire relève uniquement du fabricant du revêtement de sol.